

Puy-Guillaume, le 24 mars 2026



**Mesdames et Messieurs les membres
du Conseil Municipal**

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à une réunion du Conseil Municipal qui se tiendra en Mairie de Puy-Guillaume le :

**Mercredi 1^{er} avril 2026
à 19 heures 00
Salle du Conseil Municipal**

Je compte sur votre présence.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,



Alexandra VIRLOGEUX
*Conseillère départementale
du canton de Maringues*

Mairie de
Puy-Guillaume
Hôtel de Ville
1, place Jean Jaurès
63290 Puy-Guillaume

Tél. : 04 73 94 70 49
contact@puy-guillaume.fr
www.puy-guillaume.fr

Ordre du jour :

Conventions – contrats :

1. Convention de partenariat MFS de Puy-Guillaume - SMTUT vente de titres de transports.

Affaires générales :

2. Création des commissions municipales permanentes.
3. Election des délégués dans les commissions municipales permanentes.
4. Fixation du nombre de membres du CCAS.
5. Election des membres du Conseil d'administration du CCAS.
6. Election des membres de la Commission d'Appel d'offres (3 titulaires – 3 suppléants).
7. Election des membres de la Commission de révision du PLU (4 titulaires).
8. Election du délégué au Parc Naturel Régional Livradois Forez (1 titulaire).
9. Election du référent accueil nouvelles populations au Parc Naturel Régional Livradois Forez (1 titulaire).
10. Election des délégués au Ciné Parc (2 titulaire - 2 suppléants).
11. Election des délégués au Territoire d'énergie du Puy-de-Dôme - Secteur Intercommunal d'Energie de Thiers (1 titulaire – 1 suppléant).
12. Election du délégué à la Mission Locale (1 titulaire).
13. Election du représentant au Conseil de l'école maternelle (1 titulaire).
14. Election du représentant au Conseil de l'école élémentaire (1 titulaire).
15. Election des délégués au COPIL des établissements scolaires (3 titulaires).
16. Election des représentants au Conseil d'administration du Collège (1 titulaire – 1 suppléant).
17. Election des représentants au Conseil d'administration de la société de musique « Les enfants de la Dore » (3 titulaires).
18. Election des représentants au Conseil d'administration de l'école de musique (3 titulaires).
19. Election des délégués à la Commission des bourses de l'école de musique (3 titulaires).
20. Désignation du représentant aux Assemblées Générales des actionnaires, à l'Assemblée Générale Spéciale et au comité de contrôle analogue de la SEMERAP (1 titulaire).
21. Election des délégués à l'EPF Auvergne (1 titulaire – 1 suppléant).
22. Election des délégués à la Commission des boisements (2 titulaires).
23. Election du délégué à l'association des communes forestières du Puy-de-Dôme (1 titulaire).
24. Election du délégué au CLIC de THIERS (1 titulaire).
25. Election du délégué à la FREDON Auvergne (1 titulaire).
26. Election du correspondant défense (1 titulaire).
27. Election des Délégués à la commission des marchés (2 titulaires).
28. Election du délégué au CNAS (1 titulaire).
29. Election des délégués pour Anim'PG (5 titulaires).
30. Désignation d'un référent au bec de Dore (1 titulaire).
31. Délégations du Conseil municipal au Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
32. Institution et modalités de versement de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires (IHTS) aux agents de la commune.
33. Fixation des modalités de remboursement des frais de déplacement des agents et des bénévoles de la médiathèque pour les besoins du service.

Questions diverses.